
La voie de la Suisse libre au sein de l'Europe

(référence à l'annonce du retrait de Didier Burkhalter)



Caricature de Christoph Blocher par Silvan Wegmann

La voie de la Suisse libre au sein de l'Europe

Exposé présenté au congrès de l'UDC Suisse du 24.06.2017

à Lausen (BL)

par Christoph Blocher, anc. conseiller fédéral et anc. conseiller national

La version écrite et la version orale font foi. L'orateur se réserve le droit de s'écarter fortement du manuscrit.

<u>www.blocher.ch</u> <u>www.svp.ch</u> <u>www.svp-bl.ch</u>

La voie de la Suisse libre au sein de l'Europe

I. Quelques vérités évidentes

Rappelons-nous:

La Suisse est

- un Etat européen
- souveraine
- autodéterminée
- neutre en permanence
- libérale
- fédéraliste
- régie par la démocratie directe
- un des pays les plus riches du monde malgré sa pauvreté en ressources naturelles
- recherchée par les migrants du monde entier
- géographiquement au cœur de l'Europe
- l'Europe compte 40 à 48 Etats dont la Suisse
- l'UE ne compte que 28 Etats (bientôt plus que 27). La Suisse n'en fait pas partie; elle ne veut pas, elle ne doit pas, elle ne peut pas en faire partie et elle n'en fera jamais partie.

Pourquoi la Suisse ne fait-elle pas partie de l'UE? Parce que la Suisse serait perdante en adhérant à l'UE. Voilà pourquoi le souverain suisse a dit non à l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE) et, de ce fait, non à l'Union européenne (UE)!

Les citoyennes et citoyens suisses ont réalisé que l'UE repose sur une construction totalement différente de celle de la Suisse, qu'elle est même l'inverse de la Suisse, car elle est

- antidémocratique
- centraliste
- régie par des fonctionnaires et des politiciens aux opinions centralistes;
- une minorité seulement de ses dirigeants ont été démocratiquement élus.

La Suisse s'est développée organiquement au fil de son histoire alors que l'UE est une construction intellectuelle ou, plus exactement, une erreur de construction intellectuelle!

Pauvre en ressources naturelles, la petite Suisse a du succès économique parce qu'elle est

- ouverte au monde
- neutre
- engagée dans un régime de marché libéral
- dotée de droits de la liberté et humanitaires protégés par la Constitution
- dotée de structures fédéralistes.

Le succès de la Suisse repose sur des piliers qui ont fait la preuve de leur solidité et de leur efficacité.

Ce succès ne doit pas être sacrifié au profit de politiciens pusillanimes et égoïstes ainsi que de fonctionnaires trahissant leur propre Etat, voire de managers qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez et de leur compte en banque!

II. Des profanateurs sont à l'œuvre

Mais, Mesdames et Messieurs, "veillez-vous au Morgarten"!
Les profanateurs des piliers de notre Etat sont déjà à l'œuvre. La classe politique n'a jamais reconnu la décision populaire "Non à l'EEE/UE". Mais comme ces profanateurs savent bien que le peuple suisse est plus que jamais opposé à l'UE, ils n'osent plus lui soumettre un projet d'adhésion direct. Depuis vingt ans, ils minent donc sournoisement et sans relâche les piliers qui font le succès de notre pays.

Pour ces gens-là, la Suisse a toujours été trop petite. Ce qu'ils cherchent, c'est la reconnaissance et la grandeur internationales.

Réserve, sens de la mesure, humilité devant les projets réalisés, défense intelligente de ses propres intérêts, autant de vertus typiquement suisses que ces gens méprisent profondément. Avec leurs complices de Bruxelles, ils cherchent à enchaîner la Suisse à l'UE et à soumettre la Constitution fédérale au droit international.

L'UE exige que la Suisse reprenne des lois UE sans que le législateur suprême de la Suisse – le peuple, les cantons et le Parlement – n'ait un mot à dire. Le droit UE doit briser le droit suisse! Et les Suisses doivent accepter des juges étrangers, qu'il s'agisse de la Cour de justice UE, de la Cour de justice de l'AELE ou d'un autre club international. Mais écoutez bien: au lieu de refuser poliment, mais fermement cette demande, notre gouvernement et tous les

partis – sauf l'UDC – ont répondu: "Oui, chère UE, nous nous soumettons totalement à votre volonté. Nous voulons l'accord-cadre sur le rattachement institutionnel" – que l'on appelle aujourd'hui "accord de consolidation" pour en dissimuler les effets. Non, Mesdames et Messieurs, cela n'est certainement pas la voie de la Suisse. Nous refusons de nous engager sur cette voie sans issue!

Prenez garde, Mesdames et Messieurs, ne vous laissez pas leurrer par des **douces tentations et flatteries**. Comme pour d'autres traités internationaux, on s'efforcera de vous dorer la pilule.

Souvenons-nous: que ne nous a-t-on pas promis avant la votation sur la libre circulation des personnes qui a provoqué une immigration sans borne et parfaitement nuisible? Citant des expertises, le Conseil fédéral nous avait annoncé que l'immigration nette en Suisse ne dépasserait pas 8000 à 10 000 personnes par an¹. Dans ses explications de vote sur les accords bilatéraux I, le gouvernement a qualifié d'"infondées" les craintes d'une plus forte immigration². On doit constater aujourd'hui que le Conseil fédéral s'est trompé du facteur 8 à 10. Chaque année la Suisse subit une augmentation de sa population de l'ordre de la ville de St-Gall. Durant les dix années écoulées, près de 800 000 personnes, soit le nombre d'habitants du canton de Vaud, se sont installées en Suisse. Bien sûr, Mesdames et Messieurs, l'erreur est humaine. Dans le cas présent, on est plutôt tenté de dire que l'erreur est professorale.

Toujours est-il que le professeur qui a fait ces faux pronostics s'est récemment excusé publiquement. Je le cite: "Il s'agissait de toute évidence d'un faux pronostic. Je l'admets et cela m'énerve énormément."³

Ce ne fut pas le seul faux prophète portant le titre de professeur. Le conseiller fédéral Joseph Deiss a déclaré ce qui suit avant la votation: "On parle toujours de cette pression qui existe prétendument. On a toujours l'impression que des files d'attente se sont formées aux frontières qui n'attendent que le signal 'attention, départ'. Il n'existe pas dans l'UE une telle pression qui pourrait provoquer une inondation de la Suisse."

Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a lui aussi fait une belle promesse à la télévision suisse: "S'agissant de l'immigration, nous ne devons pas ou-

-

¹ Prof. Dr. Thomas Straubhaar, professeur de relations commerciales internationales à l'Université de Hambourg: "Integration und Arbeitsmarkt: Auswirkungen einer Annäherung der Schweiz an die Europäische Union", dans: documention de presse concernant l'étude présentée dans le cadre du rapport du Conseil fédéral sur l'intégration de 1999, p. 4.

² Votation populaire du 21 mai 2000. Explications du Conseil fédéral, accords bilatéraux avec l'UE, p. 11.

³ 15 ans de libre circulation des personnes, faux pronostics sur l'immigration, dans: "NZZ" no 125, 1^{er} juin 2017, p. 14.

⁴ Télévision suisse, 5 mai 2000.

blier que nous concluons ce contrat avec l'UE – donc avec l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal. Il n'existe pas dans ces pays de pression migratoire vers la Suisse."⁵

Et la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey a promis en 2005 au peuple suisse: "Nous votons sur l'élargissement à l'est, donc sur dix nouveaux Etats membres de l'UE. Il n'y aura pas d'exode depuis ces pays. Ce ne sont là que des phantasmes..."

La conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf expliquait encore en 2009: "Nous avons 15 années d'expérience, non pas avec la totale libre circulation des personnes, mais tout de même avec la pleine libre circulation des personnes avec 15 Etats. Et que voyons-nous? Il s'agit d'une immigration parfaitement contrôlée; il n'y aura pas de pression sur les salaires et sur les institutions sociales (...)."

L'actuelle conseillère fédérale Doris Leuthard disait encore en 2009:

"Celles et ceux qui ont versé des contributions pendant un an peuvent toucher des indemnités de chômage en cas de perte de leur emploi. Ce principe vaut aussi pour les citoyens UE." Le but de cette déclaration était de faire croire que le chômeur en question avait travaillé un an en Suisse. Or, ce que Madame Leuthard n'a pas dit, c'est que cette personne avait pu travailler pendant un an n'importe où dans l'UE.

Autre déclaration de Madame Leuthard: "Il n'y a pas d'éviction de la maind'œuvre indigène." 9

Le peuple suisse a démasqué ces beaux parleurs. Il a corrigé une décision précédente et il a approuvé – avec la majorité des cantons – l'initiative contre l'immigration de masse.

Depuis cette votation, le texte de l'initiative est entré dans la Constitution fédérale. Mais nos politiciens n'ont pas eu la grandeur d'admettre leurs erreurs du passé; ils ont préféré violer le Constitution.

III. Quelle est la voie de la Suisse libre en Europe?

Cette voie est fort simple. Nous poursuivons sur une voie qui a fait ses preuves, donc nous entretenons des relations amicales avec tous les pays du monde. Les limites de ces relations amicales sont fixées par l'indépendance et

⁵ Télévision suisse, 21 mai 2000.

⁶ Télévision suisse, 9 septembre 2005.

⁷ Télévision suisse, 16 janvier 2009.

⁸ "Tages-Anzeiger", 3 décembre 2009, p. 3

⁹ "Basler Zeitung", 17 janvier 2009, p. 2

la neutralité de la Suisse ainsi que par les droits du peuple et des cantons. Nous nous engageons pour le droit à l'autodétermination des peuples — mais aussi pour l'autodétermination de la Suisse.

En Suisse, c'est nous qui décidons, à l'extérieur de la Suisse ce sont d'autres qui font leurs choix. Voilà la voie qui a fait le succès de la Suisse pendant plus de 700 ans. On ne touche pas au serment "Nous n'acceptons pas de juges étrangers". Par "juges étrangers" on entendait alors tous les pouvoirs de l'Etat. Donc:

- non à l'adhésion à l'UE!
- non à des traités qui restreignent la liberté d'action de la Suisse.
- non à l'enchaînement de la Suisse à l'UE par un accord-cadre qui contraint la Suisse d'accepter automatiquement des lois étrangères.

Avec l'initiative populaire **contre une immigration sans bornes** – en fait il s'agit d'une initiative pour la liberté – nous devons enfin supprimer la fatale libre circulation des personnes, les citoyennes et les citoyens de ce pays le demandent depuis longtemps.

Ce sera aussi mettre fin aux agissements des politiciens qui violent la Constitution fédérale.

La question de l'immigration touche elle aussi à l'essentiel, au décisif, au suprême: à l'indépendance de la Suisse et à son avenir dans la sécurité et la liberté.